

Tchad

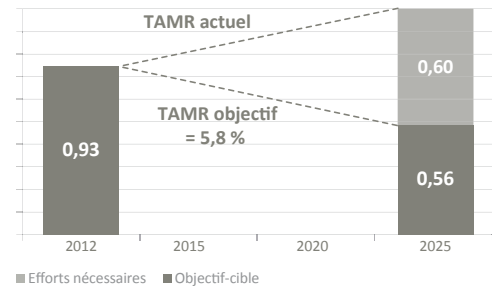
Date d'adhésion :
Mai 2013

Faits marquants

- Les scientifiques sont très impliqués dans la nutrition : un réseau de scientifiques a été institué en mai 2015 afin d'assister le centre national de nutrition et de technologie alimentaire, qui convoque la plateforme multi-acteurs. Un axe de la politique nationale de nutrition et de sécurité alimentaire est dédié à l'amélioration de la recherche appliquée.
- Les Partenaires Techniques et Financiers, dont l'Union Européenne (coordinateur des donateurs), se sont engagés financièrement en faveur de la nutrition pour 2014 - 2020 en alignant leurs priorités sur le Plan d'action intersectoriel de nutrition et d'alimentation.

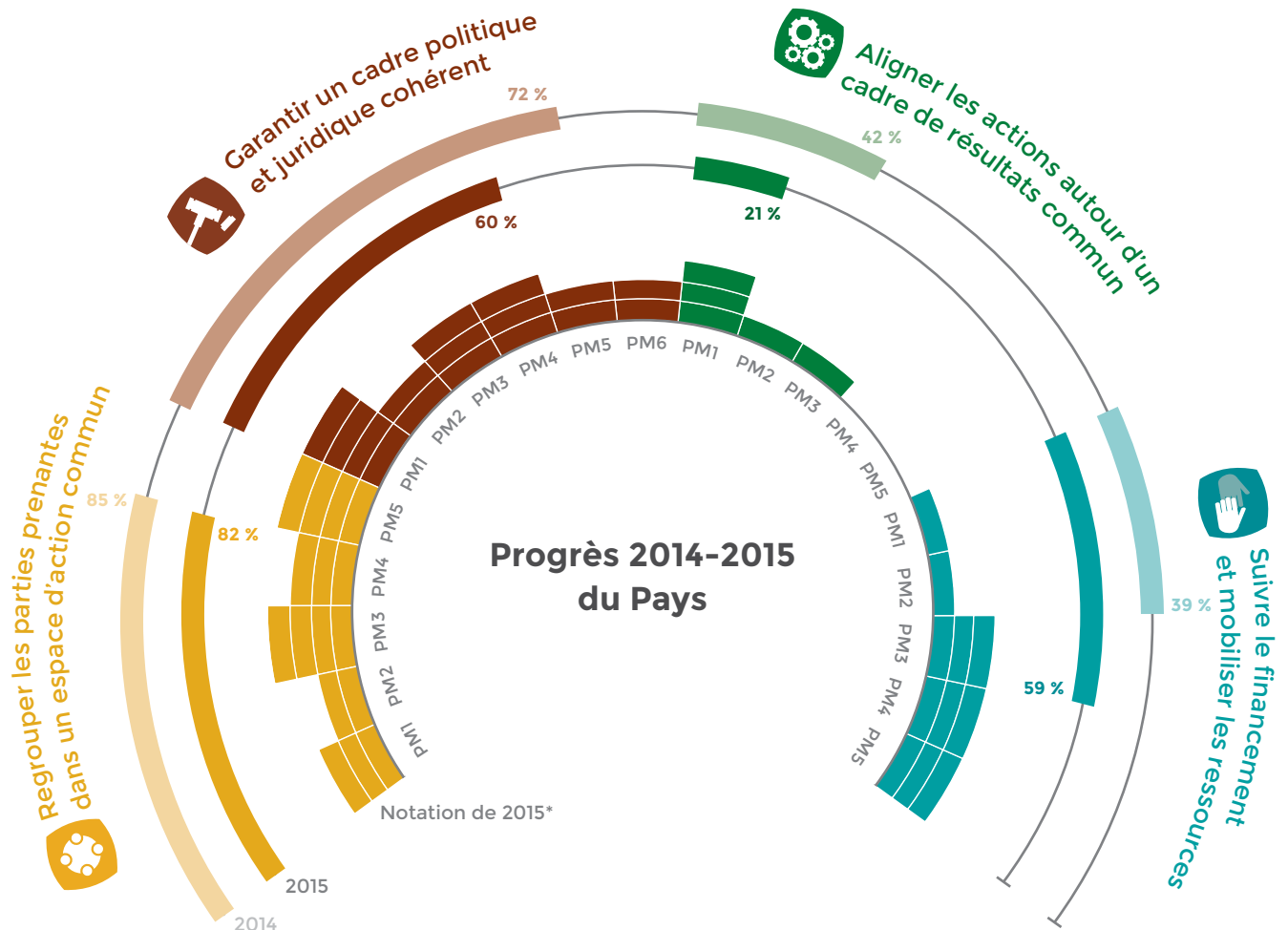
Objectif-cible de réduction du retard de croissance

Prévalence initiale: 38,7 % (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance) Objectif de prévalence: 17,8 %



| | |
|---|--------|
| Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans : | 38,7 % |
| Faible poids à la naissance : | 20,0 % |
| Allaitement exclusif des nourrissons de 0-5 mois : | 3,4 % |
| Émaciation des enfants de moins de cinq ans : | 15,7 % |
| Surpoids des enfants de moins de cinq ans : | 2,8 % |
| Anémie des femmes entre 15-49 ans : | 46,6 % |

*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.



*Voir page 29 pour davantage d'informations sur la notation de chaque indicateurs de progrès 2015



Le Conseil National de Nutrition et d'Alimentation, plateforme interministérielle au niveau de la primature a été formalisé par un décret en août 2014. Il est soutenu par un Comité Technique Permanent de la Nutrition et de l'Alimentation (CTPNA) qui rassemble les secteurs gouvernementaux clés, la société civile et les académiciens. Ce comité technique permanent fait partie de la Direction de la nutrition et de technologie alimentaire du Ministère de la Santé Publique (version de haut-niveau du précédent (Centre National de Nutrition et de Technologie

Alimentaire - CNNTA). Le CTPNA est soutenu par les Nations-Unies et les donateurs. La participation effective des membres et l'existence d'un plan d'action annuel assurent une coordination efficace au sein de la structure et en dehors, avec les autres institutions, liées notamment à la sécurité alimentaire. Il est admis que les efforts doivent aussi viser l'engagement du secteur privé et la décentralisation des structures existantes.

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun



Les donateurs sont organisés en un groupe dédié et l'Union Européenne, en tant que leader des donateurs, rassemble les partenaires actifs dans l'urgence, la santé et l'agriculture, alors que REACH permet aux Nations-Unies de se coordonner. Un Réseau des parlementaires sensibilisés à la nutrition avait été lancé en Mars 2014, **complété par celui des scientifiques lancé en mai 2015. Le réseau de la société civile est en cours de constitution, sous le leadership d'Action Contre la Faim.**

Le premier Forum National sur la Nutrition et l'Alimentation a été organisé en Avril 2015, à des fins de plaidoyer et de diffusion des politiques nutritionnelles clés. Le Premier Ministre, présent, a déclaré « l'année 2015, année de la nutrition », et plusieurs 'champions nutrition' ont été identifiés.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent



La législation nationale sur la nutrition comprend l'enrichissement des aliments et pourrait être renforcée en mettant l'accent sur le congé maternité, la responsabilité des femmes les dispositions existantes sur les substituts des laits maternels qui ne sont pas encore signées. Le Tchad souhaite aussi développer une stratégie de communication au cours de 2015. **En 2014, une étude exploratoire sur les documents cadres de la politique de Nutrition a fait ressortir l'intégration de la nutrition**

dans le Plan National de Développement Sanitaire, le Plan National du Développement, la politique de sécurité alimentaire et le domaine de l'éducation. Elle a également émis des recommandations à destination des autres politiques sectorielles. Une Politique Nationale de Nutrition et d'Alimentation (PNNA) et son Plan d'Action Intersectoriel de Nutrition et d'Alimentation (PAINA) ont été élaborés et validés techniquement en 2013. La PNNA a été adoptée en juillet 2015.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun



L'estimation des coûts du Plan d'Action Intersectoriel de Nutrition et d'Alimentation détaillant la répartition des tâches et des ressources a été finalisée et il est prévu d'y adjoindre un système de suivi et évaluation. Cependant, le retard pris pour l'adoption de la PNNA n'a pas permis de le mettre en œuvre, ce qui appelle sa révision et sa réévaluation. On note enfin qu'un système d'information sur les outils de la collecte d'informations sur la sécurité alimentaire a été mis en place et le Ministère de la Santé a proposé d'effectuer une cartographie régulière de la nutrition pour éviter des crises.

Le gouvernement dispose d'une ligne budgétaire dédiée depuis 2012 dont le décaissement n'est pas toujours assuré et l'adjonction de lignes budgétaires pour chaque secteur concerné est perçue comme nécessaire. Si les ressources mobilisées par les partenaires pour la nutrition relèvent principalement de l'urgence, le 11eme Fonds Européen de Développement a, lui, intégré des objectifs nutritionnels de long terme, et est aligné avec la PNNA.

Suivre le financement et mobiliser les ressources